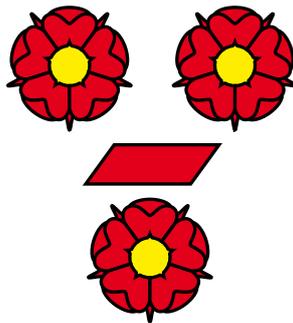


Neyruz, le dynamisme au service du cadre de vie !

l'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE NEYRUZ

N°115
Avril
2019



Cité de l'énergie

Neyruz

pour un avenir durable



FERMÉ LE DIMANCHE SOIR & LE LUNDI

RTE DE FRIBOURG 2 | 1740 NEYRUZ | 026 477 13 98

**Création-Intérieur
Bernard Gaillard**

Rideaux - Parquets
Décoration - Projets
Revêtements de sols

Route du Centre 6
Case postale 59
1772 Grolley

Tél. 026 / 466 26 65
Fax 026 / 466 27 62

info@creation-interieur.ch
www.creation-interieur.ch

CREATION INTERIEUR
B E R N A R D
G A I L L A R D

Carrosserie de la Patinoire SARL

Pascal Brügger

Tôlerie - Peinture au Four

Devis gratuit sans engagement

Voiture de remplacement - Service personnalisé

Atelier Marly

Rte de Corbaroche 42

026/436-30-32

1723 MARLY

Privé Neyruz

Rte de la Colline 20

026/477-32-16

Le mot du Syndic

■ L'avenir sera vert ou ne sera pas ?

L'année que nous vivons vire au vert avec une rapidité dont nous sommes peu coutumiers dans notre pays. Serait-ce Greta Thunberg, qui du haut de son 1,5 mètre avec son expérience d'adolescente de 16 ans qui a débou-
lonné nos certitudes ? Comme dans toute révolution,



d'un terreau fertile émerge une icône qui peut souffler la braise entraînant une dynamique qui emporte tout sur son passage ou au contraire n'être qu'un feu de paille. Sans tambour ni trompette, la voie verte fut empruntée à Neyruz avec ambition alors que Greta jouait encore en compagnie de ses petits camarades d'école. En effet, c'est en 2012 que le Conseil communal négocia avec détermination un agrément avec la Société ANURA SA pour que l'approvisionnement énergétique du Clédard soit assuré avec plus de 70% d'énergie renouvelable. Aujourd'hui Greta sort les enfants de leur torpeur, l'approvisionnement énergétique des immeubles du Clédard sera à 100% d'origine renouvelable – de sources locales et régionales. Les membres du Conseil communal et de la Commission d'énergie n'ont plus l'âge d'accompagner Greta dans la rue, par contre ils ont le modeste pouvoir de soutenir sa cause. Ainsi le prochain grand projet immobilier répondra à un concept d'énergie positive. Il produira plus qu'il ne consomme. Relever ce défi sera une contribution déterminante à la cause du climat et du portemonnaie.

Je souhaite à tous les Neyruziens et Neyruziennes un printemps fleuri et un été ensoleillé avec suffisamment d'eau pour en profiter.

Martial Wicht, Syndic

l'écureuil informateur



.....
: N°115
: Avril
: 2019

Sommaire

- Le mot du Syndic 3
- La convocation et l'ordre du jour 4
- Les comptes 11 à 13
- Les informations officielles 17 à 23
- Les dicastères 24 à 36
- La vie associative 38 à 42

Impressum

Tirage: Cette publication est éditée 2 à 3x par an à **1250 exemplaires**
- **Éditeur:** Commune de Neyruz - **Coordination:** Administration communale - **Tél.:** 026 916 15 50 - **Site web:** www.neyruz.ch - **E-mail:** neyruz@neyruz.ch - **Graphisme:** Effet-i-media www.bepbep.ch - **Photos:** Commune de Neyruz - Benoît Perriard - **Impression:** Imprimerie St-Paul.

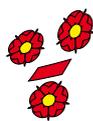
Convocation à l'Assemblée communale

■ Les citoyennes et citoyens de la commune de Neyruz sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le :
mercredi 15 mai 2019 à 20h15 dans la grande salle de l'Aigle Noir

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 décembre 2018
(Ce PV ne sera pas lu. Il peut être consulté ou commandé auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur le site internet communal www.neyruz.ch.)
 2. Comptes 2018
 - 2.1. Présentation générale du compte communal
 - Compte de fonctionnement
 - Compte des investissements
 - 2.2. Rapport de la Commission financière
 - 2.3. Approbation des comptesLe résumé des comptes ainsi que le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés à l'Administration communale (LCo, art. 95 et 98e) et sont publiés sur notre site internet www.neyruz.ch
 3. Nomination d'un organe de révision
 4. Election d'un membre à la Commission d'aménagement pour la période 2016-2021
 5. Election d'un membre à la Commission des naturalisations pour la période 2016-2021
 6. Règlement du cimetière – adaptation
 7. Investissement et financement : Remplacement conduite d'eau potable - Route cantonale/La Croix par la Route des Simon
 8. Investissement et financement : Remplacement conduite d'eaux usées et mise en séparatif - La Croix/Route cantonale
 9. Vente de terrain art. RF 331 (partiel) Rte d'Onnens Sud
 10. Divers
- Les différents textes et documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés ou commandés auprès de l'Administration communale. Ils peuvent également être consultés sur le site internet communal www.neyruz.ch.

Le Conseil communal



Bulletin de commande:

A noter que les documents suivants peuvent être téléchargés directement sur notre site internet www.neyruz.ch.

- Veuillez m'envoyer le **procès-verbal** de la dernière Assemblée communale.
- Veuillez m'envoyer le **compte 2018** détaillé.
- Je désire recevoir ces informations via e-mail à l'adresse suivante:
- ou par courrier à l'adresse suivante: Nom et Prénom:
- Adresse:

Prière de retourner ce bulletin de commande à l'Administration communale de 1740 Neyruz FR.



■ Point 3 - Nomination d'un organe de contrôle

La loi sur les Communes prévoit la nomination d'un organe de révision externe pour vérifier les comptes annuels des Communes ainsi que leur conformité aux principes de comptabilité publique fixée par le Conseil d'Etat. Cet organe de révision est désigné par l'Assemblée communale.

Selon l'art 97, al.1 lettre c Lco, la Commission financière doit émettre à l'intention de l'Assemblée communale une proposition de désignation de l'organe de révision. Dès lors, la Commission vous soumettra une proposition de nomination d'un organe de révision lors de la prochaine Assemblée communale.

■ Point 4 - Election d'un membre à la Commission d'aménagement pour la période 2016-2021

Point 5 - Election d'un membre à la Commission des naturalisations pour la période 2016-2021

Suite à des démissions et à des élections au Conseil communal, de nouveaux membres doivent être élus lors de l'assemblée du 15 mai 2019.

Les membres de la commission d'aménagement et ceux de la commission des naturalisations sont élus par l'assemblée. Dans chacune de ces commissions, un nouveau membre doit être élu.



Chaque citoyen peut faire acte de candidature, laquelle sera soumise à élection par l'assemblée communale.

Les membres de la commission d'énergie sont nommés par le Conseil communal. Chaque citoyen peut également faire acte de candidature. Actuellement, une place est également vacante dans cette commission.

Les membres des commissions sont élus ou nommés en début de législature, toutefois des élections complémentaires peuvent avoir lieu en cours de législature.

Le site Internet vous informe sur les différentes commissions communales. Vous pouvez postuler en envoyant un courriel à l'adresse neyruz@neyruz.ch.

■ Point 6 - Règlement du cimetière – adaptation



La dernière adaptation du règlement du cimetière date de deux ans. Les coutumes et les possibilités offertes à chacune et chacun de concevoir sa dernière demeure évoluent. Désormais, un jardin des urnes a été mis en place pour permettre l'ensevelissement individuel des cendres de nos défunts. A cet endroit, une plaque commémorative d'une grandeur de 40x50 cm est posée, sur laquelle les proches ont la possibilité de déposer des fleurs.

Le Conseil communal vous demande de soutenir cette adaptation du règlement communal.



Vue du tronçon de remplacement de la conduite EP

■ Point 7 - Investissement et financement : Remplacement conduite d'eau potable - Route cantonale/La Croix par la Route des Simon

Lors du remplacement de la conduite principale d'eau potable (EP) sous la route cantonale, il a été constaté que la conduite d'EP alimentant le quartier situé entre



Représentation du réseau d'EP

les routes du Chêne et des Simon, de part et autre de la route des Allys, était en mauvais état. En effet, pour éviter toute nouvelle intervention sur la route cantonale l'embranchement vers la route des Simon a également été remplacé ce qui a permis de découvrir l'état de la conduite. Vieille de plus d'un demi-siècle, son remplacement est justifié. Son remplacement va permettre de sécuriser l'alimentation du quartier de la Croix en assurant le bouclage du réseau alimentant ce quartier et permettra d'éliminer un branchement sur la route cantonale. De plus, cinq nouveaux immeubles sont en construction dans ce quartier ce qui occasionne également des travaux. En réalisant les chantiers simultanément, les nuisances sont limitées dans le temps

et des synergies peuvent être exploitées pour diminuer les coûts. Ceux-ci ont été estimés par le bureau d'Ingénieurs RWB à Marly à un montant de CHF 195'000 TTC (CHF 180'000,- HT). Cet investissement sera financé par les liquidités communales.

■ Point 8 - Investissement et financement : Remplacement conduite d'eaux usées et mise en séparatif - La Croix/Route cantonale

Le collecteur communal des eaux usées du quartier de La Croix traverse (anciennement) l'Art. RF 1050 aujourd'hui subdivisé en cinq parcelles, Art. RF 1400 à 1403 et 1050. Sur chacun des bienfonds sera construit un immeuble. Ainsi, cette conduite doit être déplacée et selon les règles de bonnes pratiques, applicables aujourd'hui, il revient au propriétaire d'assumer le déplacement des conduites souterraines lorsque celles-ci entravent l'utilisation du bienfonds.

Toutefois, lors de ces travaux le collecteur sera dédoublé afin de permettre un début de mise en séparatif du quartier de La Croix. A noter que les collecteurs des EU de ce quartier sont pour partie privés et pour partie communaux, à savoir ceux se situant sous la route communale de La Croix.

Ainsi, il sera proposé aux propriétaires de profiter des travaux pour procéder à une mise en séparatif.

Les synergies seront exploitées avec le chantier des immeubles afin de limiter les coûts de génie civil ainsi que les nuisances causées par le transport des matériaux.

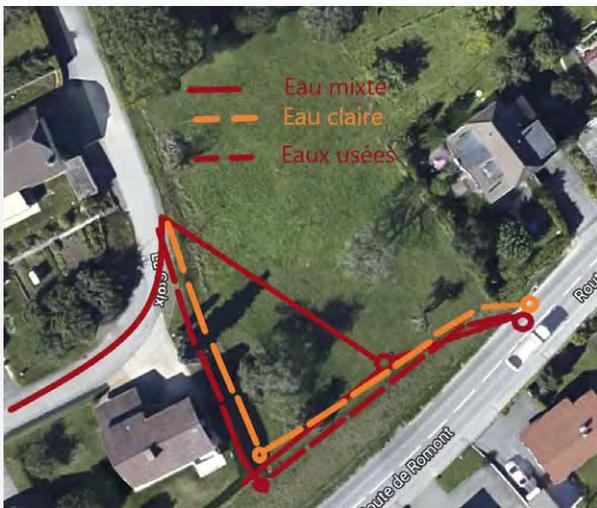


Vue partielle de la parcelle Art. RF 1050



Pour mémoire, la mise en séparatif est une obligation légale, au regard de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) du 24 janvier 1991 (Etat le 1er janvier 2017) ainsi que de la Loi cantonale du 18 décembre 2009 sur les eaux (LCEaux).

Le coût des travaux déplacement de la conduite ainsi que la pose d'un collecteur pour la mise en séparatif sont estimés par le bureau d'Ingénieurs RWB à Marly à CHF 200'000 TTC (CHF 184'000 HT). Cet investissement sera financé par les liquidités communales.



Vue des collecteurs avec mise en séparatif

■ Point 9 - Vente de terrain art. RF 331 (partiel) Rte d'Onnens Sud

Il est soumis à l'Assemblée communale la vente d'une surface d'environ 9'000 m² prélevée sur la parcelle Art. RF 331. Ce terrain situé au sud de la route d'Onnens est orienté au Nord.

Ce terrain est affecté à la zone à bâtir depuis près de 40 ans. Propriété communale, il fut vendu à un promoteur dans les années 1980. Lors de la faillite de ce dernier au milieu des années 1990, la commune racheta le terrain pour le prix de CHF 40.00/m².

Depuis 40 ans, ce terrain n'a trouvé grâce ni auprès d'investisseurs ni auprès d'architectes. Son orientation Nord, sa forte déclivité et son sous-sol mollassique sont autant de critères qui ont découragé les intéressés.

Dans le cadre de l'étude Neyruz 2025, la commune a réalisé une petite étude qui a permis de démontrer

que malgré la situation particulièrement défavorable du terrain, un projet de qualité pouvait être réalisé, ce qui démontre un certain potentiel. En 2017, un cahier des charges avait été rédigé pour l'ensemble du périmètre – Neyruz 2025 - lequel précisait les exigences que devaient prendre en compte les partenaires intéressés par l'étude de faisabilité du projet Neyruz 2025. Les ébauches de la commune ainsi que le cahier des charges furent mis à disposition des sociétés désireuses de participer à l'étude de faisabilité - Neyruz 2025. Pour rappel, ce sont huit sociétés qui ont manifesté de l'intérêt pour participer à cette étude. Au total, seules deux entreprises ont signé le protocole d'accord. Au deuxième semestre 2018, elles ont remis un dossier comprenant les résultats de leurs travaux. Toutefois, une seule société avait soumis une offre formelle pour l'achat partiel de l'Art. RF 331.

Pour cette raison, avant de proposer à l'Assemblée communale la vente du terrain, le Conseil communal décida d'émettre un appel d'offre selon une procédure similaire aux marchés publics afin de s'assurer que la commune procédera à une transaction au plus près de la valeur du terrain et selon le meilleur ratio prix - qualité du construit. Ainsi, un cahier des objectifs fut rédigé afin de préciser les objectifs et les exigences communales pour ce terrain, notamment quant à son intégration au centre du village.

Cette procédure fut publiée sur le site simap.ch, système d'information sur les marchés publics en Suisse. Le cahier des objectifs fut téléchargé par plus de 33 sociétés. Au total seules trois entreprises se sont ins-



Vue de l'Art. RF 331

crites et deux d'entre elles ont remis une proposition. Il a été constaté que les prix proposés lors de l'étude de faisabilité et les prix lors de l'appel d'offre sont dans une fourchette inférieure à 7%. Le choix final nécessitera une analyse plus fine du contenu de l'offre et de sa cohérence avec le cahier des objectifs.

A noter que les offres comprennent également une option pour la parcelle Art. RF 1263 située, vis-à-vis, à la route d'Onnens Nord.

Sur la base des résultats de la procédure, le Conseil communal soumet à l'assemblée la mise en vente d'une surface d'environ 9'000m² de l'Art. RF 331 en deux positions. La première représente la valeur du terrain et la deuxième une participation aux infrastructures commu-

nales, plus particulièrement l'aménagement de la route d'Onnens et le réaménagement du passage sur la ligne CFF comprenant la mobilité douce et le giratoire.

Le montant de la vente du terrain sera alloué aux bâtiments communaux, prioritairement pour la construction du bâtiment de la Madeney sur la parcelle du Clédard.

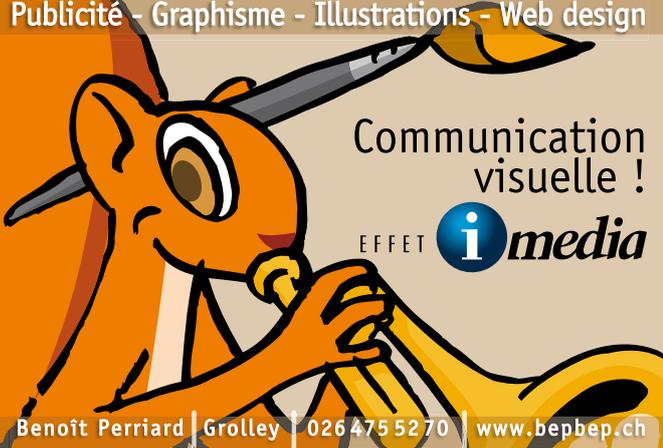
Prix plancher de vente du terrain CHF 450.00/m²

Participation aux infrastructures communales CHF 60.00/m²

Au terme de l'examen des offres, il est envisageable que la valeur du terrain puisse être plus élevée que le prix plancher.



Publicité - Graphisme - Illustrations - Web design



Communication visuelle !
EFFET **i**media

Benoît Perriard | Grolley | 026 475 52 70 | www.bepbep.ch



J.P.C.

Jean-Pierre Chavaillaz S. A.

Entreprise de ferblanterie - Couverture
Revêtement façade éternit
Réparations en tous genres

Route des Simon 29
1740 NEYRUZ
j-p.chavaillaz@bluewin.ch

Tél. 026 - 477 13 80
Natel 079 - 627 14 63



Helvetia environnement

Transvoirie

CRÉATEUR DE SOLUTIONS
POUR VOS DÉCHETS

www.transvoirie.ch

026 470 45 45



@ Transvoirie Fribourg

JOSÉ PYTHOUD
Maîtrise fédérale

PEINTURE
PAPIER PEINT
DÉCORATION

Maison Rouge 14
1754 Corjolens

Tél. 079 634 41 75
Fax 026 477 31 68

À votre service depuis plus de 30 ans



Vitrierie - Glaserei

RÉPARATION - MIROIR

Tél. 026 424 88 65
Fax 026 424 88 66
Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a
1753 Matran
wernerwyss@gmail.com

CABINET DE THÉRAPIES NATURELLES NYMPHÉA

Theres Dobos



Massage thérapeutique
Réflexologie plantaire
Réflexochromie
Drainage lymphatique
Massage assis AMMA
Ortho-Bionomy ®
Fleurs de Bach
Body Detox ®

Technicienne de santé diplômée et reconnue par les caisses maladie
Sur rendez-vous

Ch. des Colombettes 75 - 1740 Neyruz
Tél. 026 477 25 05

RAIFFEISEN

Fixez
maintenant
un entretien
conseil



Faites de nous votre banque principale: toute la région vous en sera reconnaissante.

En tant que sociétaire Raiffeisen, vous êtes non seulement client mais aussi copropriétaire de votre banque. Et si vous faites de Raiffeisen votre banque principale, vous bénéficiez de services et d'avantages de première qualité et vous soutenez votre région.

Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest

Route de Moncor 12
1752 Villars-sur-Glâne
Téléphone 026 408 40 00
raiffeisen.ch/fribourg-ouest

RAIFFEISEN

Ouvrons la voie



Extraits des **comptes** et commentaires

Le compte de fonctionnement

Cette année 2018 se termine avec un résultat que l'on peut qualifier de satisfaisant, tout en vous rappelant que nous étions dans notre deuxième année de « pause fiscale » avec un coefficient à 0.77. Le bénéfice net reporté est de CHF 6'593.61 tout en constituant une provision de CHF 220'000.00 pour des mesures de compensations financières qui concernent les modifications de la Caisse de prévoyance de l'état. Nous sommes touchés dans le cadre des dépenses liées aux salaires des enseignants de l'école obligatoire ainsi qu'à certaines institutions.

Les dépenses ont été en général bien maîtrisées. Les recettes des impôts irréguliers sont à nouveau assez largement supérieures au budget, montant qui passe de CHF 300'000.00 à 478'000.00. Nous constatons aussi une belle augmentation de l'impôt sur la fortune de plus de CHF 63'000.00. Par contre, les tassements des revenus

de l'impôt sur les personnes physiques dont le montant budgétisé passe de CHF 5'850'000.00 à 5'540'000.00 ainsi que la très nette diminution de l'impôt sur les personnes morales de CHF 163'000.00 à 50'000.00, doivent nous inciter à une grande prudence pour ces prochaines années. Il nous faut surtout analyser de manière approfondie la problématique de la forte diminution de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Le compte des investissements

Les produits pour environ CHF 154'000.00 proviennent des taxes de raccordement ainsi que des participations de propriétaires fonciers à divers frais d'infrastructures. Quant aux charges de CHF 2'455'000.00, elles concernent essentiellement des travaux d'infrastructures communales (routes, eau potable, eaux usées) dont les crédits sont en cours. Est aussi compris un montant de CHF 150'000.00 pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le complexe communal.

Récapitulation **comptes de fonctionnement**

	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	1 238 298,40	420 377,65	1 268 495,00	510 500,00	1 113 990,06	462 164,89
1 Ordre public	154 523,99	88 771,10	168 265,00	84 300,00	162 161,15	87 728,20
2 Enseignement et formation	3 098 954,17	115 947,20	3 231 885,00	78 120,00	3 208 410,37	142 214,07
3 Culte, culture et loisirs	343 047,96	123 417,80	419 627,00	126 960,00	343 866,92	127 795,35
4 Santé	857 982,15	11 764,15	916 800,00	13 000,00	931 980,40	18 278,00
5 Affaires sociales	1 388 129,35	28 085,90	1 542 370,00	27 220,00	1 424 655,79	23 315,10
6 Transports et communications	536 420,70	65 583,00	563 330,00	60 950,00	603 984,36	86 733,30
7 Protection + Am. Environnement	1 883 932,92	948 585,58	1 632 566,00	920 100,00	1 442 636,33	987 191,04
8 Economie	16 797,80	133,00	23 245,00	150,00	33 852,70	4 895,00
9 Finances et impôts	875 262,05	8 599 282,98	259 800,00	8 176 100,00	1 111 272,24	8 443 088,98
Totalisation	10 393 349,49	10 401 948,36	10 026 383,00	9 997 400,00	10 376 810,32	10 383 403,93
Résultat		8 598,87		28 983,00		6 593,61

Récapitulation **comptes des investissements**

	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Ordre public	0,00	0,00	120 000,00	0,00	122 098,35	0,00
2 Enseignement et formation	0,00	0,00	80 000,00	0,00	7 539,00	0,00
3 Culte, culture et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Affaires sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Transports et communications	1 262 913,35	0,00	2 800 000,00	300 000,00	776 420,85	0,00
7 Protection + Am. Environnement	1 123 034,30	705 394,80	6 035 000,00	35 000,00	1 399 738,91	154 278,50
8 Economie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9 Finances et impôts	436 269,00	0,00	1 490 000,00	620 000,00	150 000,00	0,00
Totalisation	2 822 216,65	705 394,80	10 525 000,00	955 000,00	2 455 797,11	154 278,50
Résultat		2 116 821,85		9 570 000,00		2 301 518,61

Bilan 2018

	Bilan au 01.01.2018	Bilan au 31.12.2018
1 ACTIF	13 865 486,18	19 802 516,76
10 Disponibilités	2 670 723,83	6 933 408,41
11 Avoirs	3 692 793,12	3 566 339,81
12 Placements	3 635 546,00	3 713 546,00
13 Actifs transitoires	154 024,35	159 181,40
14 Investissements	3 712 393,88	5 430 036,14
15 Participations	5,00	5,00
2 PASSIF	-13 865 486,18	-19 802 516,76
20 Engagements courants	-891 295,17	-481 463,58
22 Dettes à moyen et long terme	-8 550 000,00	-15 430 000,00
24 Provision	-1 109 034,00	-833 000,00
25 Comptes transitoires	-456 634,34	-443 052,54
28 Réserves	-2 390 536,71	-2 140 421,07
29 Fortune	-467 985,96	-474 579,57



Liste des engagements conditionnels ou des garanties

	État au 31.12.2017	État au 31.12.2018
Cautionnements		
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - loyers	10 150,00	10 150,00
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - crédit bancaire	60 000,00	60 000,00
Associations de communes (participations communales)		
Cycle d'Orientation de Sarine Campagne et du Haut Lac français	1 069 719,00	928 272,00
Réseau Santé de la Sarine	401 169,00	344 384,00
Résidence pour personnes âgées St-Martin, Cottens	3 234 138,00	2 989 340,05
Arcos Association régionale à buts multiples des communes ouest sarinoises	13 482,30	13 707,40
Alimentation en eau de Sarine-Ouest	855 010,75	723 844,75
Total	5 643 669,05	5 069 698,20

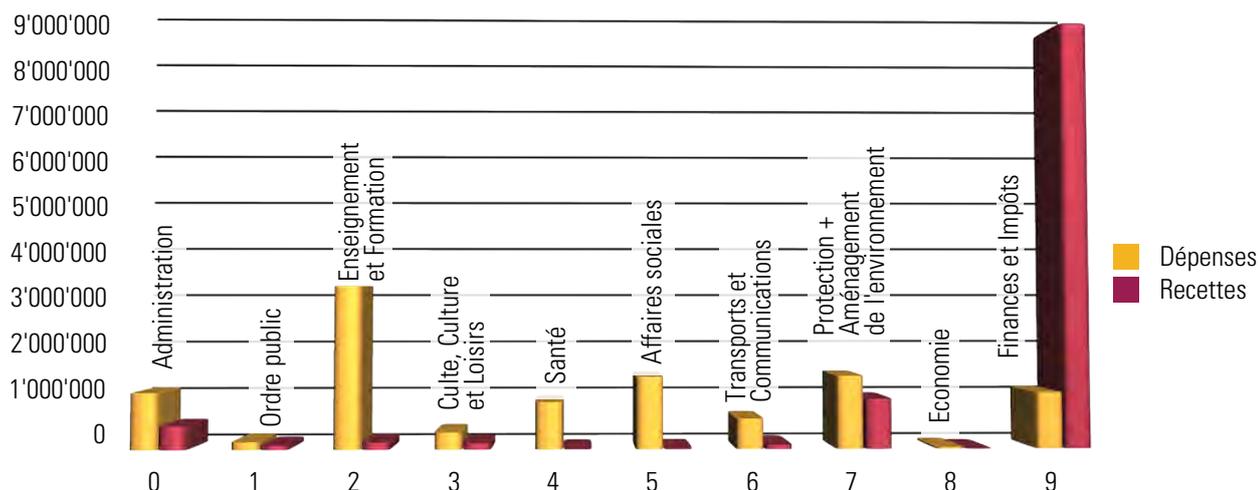
Répartition par tâches

	Comptes 2018		Dépenses %	Dépenses pour CHF 1'000
	Dépenses	Recettes		
Totaux fonctionnement	10 376 810,32	10 383 403,93	100,00	1 000
0 Administration	1 113 990,06	462 164,89	10,74	107
1 Ordre public	162 161,15	87 728,20	1,56	16
2 Enseignement et Formation	3 208 410,37	142 214,07	30,92	309
3 Culte, Culture et Loisirs	343 866,92	127 795,35	3,31	33
4 Santé	931 980,40	18 278,00	8,98	90
5 Affaires sociales	1 424 655,79	23 315,10	13,73	137
6 Transports et Communications	603 984,36	86 733,30	5,82	58
7 Protection + Aménagement de l'environnement	1 442 636,33	987 191,04	13,90	139
8 Economie	33 852,70	4 895,00	0,33	3
9 Finances et Impôts	1 111 272,24	8 443 088,98	10,71	107
Excédents charges/produits fonctionnement		6 593,61	100,00	1 000

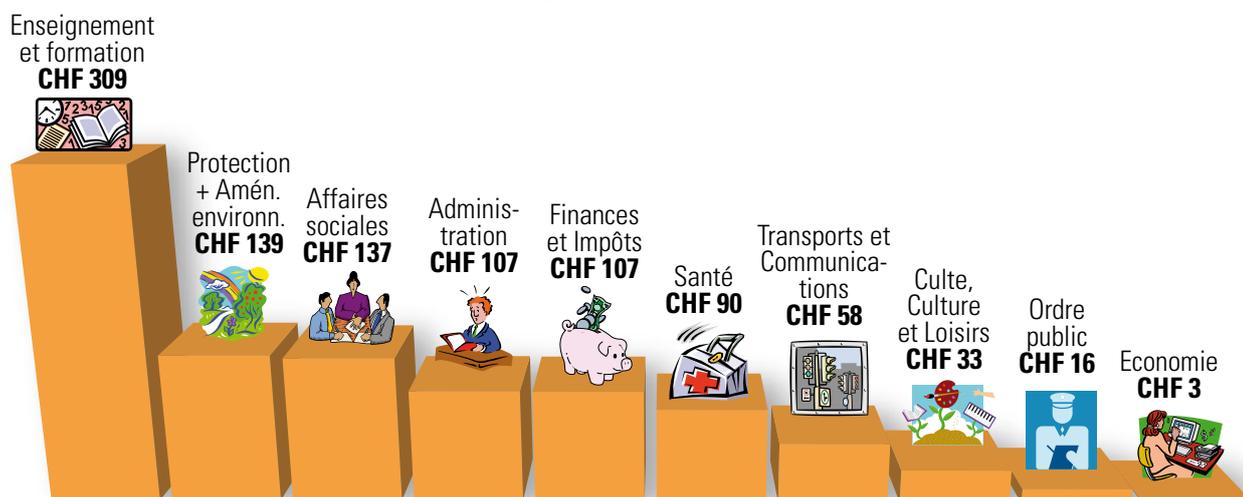
D'où proviennent nos recettes ?

	Comptes 2018		Recettes %	Recettes pour CHF 1'000
	Dépenses	Recettes		
Totaux fonctionnement	10 376 810,32	10 383 403,93	100,00	1 000
0 Administration	1 113 990,06	462 164,89	4,45	45
1 Ordre public	162 161,15	87 728,20	0,84	8
2 Enseignement et Formation	3 208 410,37	142 214,07	1,37	14
3 Culte, Culture et Loisirs	343 866,92	127 795,35	1,23	12
4 Santé	931 980,40	18 278,00	0,18	2
5 Affaires sociales	1 424 655,79	23 315,10	0,22	2
6 Transports et Communications	603 984,36	86 733,30	0,84	8
7 Protection + Aménagement de l'environnement	1 442 636,33	987 191,04	9,51	95
8 Economie	33 852,70	4 895,00	0,05	0
9 Finances et Impôts	1 111 272,24	8 443 088,98	81,31	813
Excédents charges/produits fonctionnement	6 593,61		100,00	1 000

Recettes & Dépenses communales



Pour CHF 1'000.00 dépensés en 2018 où va l'argent du contribuable ?



Près de chez vous.

Votre spécialiste de fenêtres:



Chassot + Fils

Associé: Olivier Scherly
Menuiserie Maîtrise Fédérale
Route du Moulin-Neuf 50, 1725 Posieux
Tél. 026 401 14 77, Fax 026 401 16 77
info@chassot-fils.ch

EgoKiefer
Fenêtres et portes



Produits locaux, artisanaux
et éco-responsables

Neyruz - 026.477.33.32
neyruz@marchon-favre.ch



079 515 96 33



taxideneyrurz@bluewin.ch



Bertschy Automobiles SA

Rte de Fribourg 15 - 1740 Neyruz

026/477.18.32

www.bertschyautomobiles.ch



Nouvel agent !!!



RENAULT
Passion for life

Laiterie-fromagerie
Fam. Pasquier Philippe
Rte du Puits 2
1740 Neyruz
026/ 477 18 12



NOUVEAU: Automate à fondue

Gruyère AOC - Vacherin AOC
Mélange-fondue - Yogourt - Sérac
Crème double - Beurre - Lait pasteurisé...

Du lundi au vendredi	8h00 - 12h00 / 16h30 - 18h30
Samedi	8h00 - 12h00 / 15h00 - 18h30
Dimanche + jours fériés	8h00 - 11h00

ART-TISONS
TAILLEURS DE PIERRE

GAMME MONDO 3
PIERRE-OLLAIRE
OFFRE SUR DEMANDE

CHEMINÉE SUR MESURE
FOYER M-DESIGN
OFFRE SUR DEMANDE

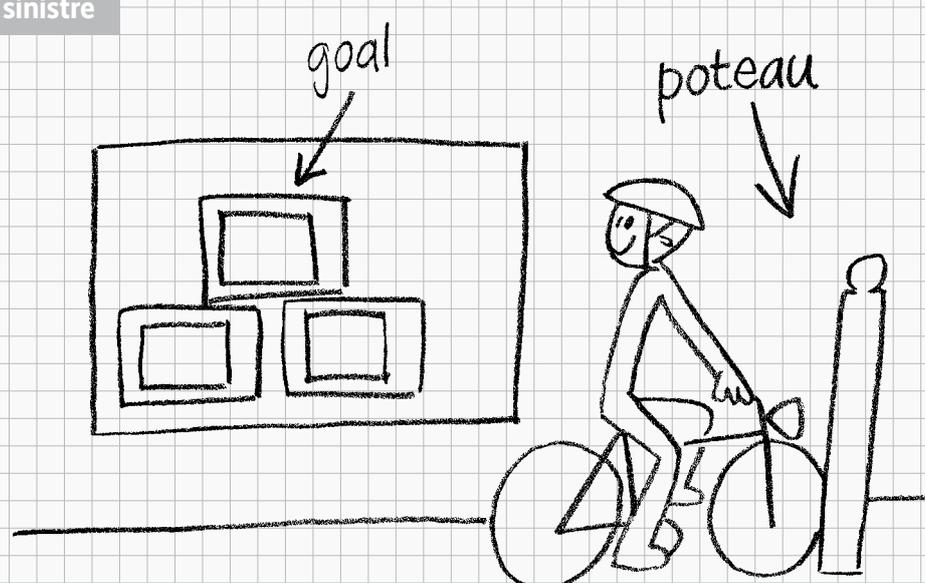
www.art-tisons.ch
info@art-tisons.ch

Z.I. in Riaux 29
1728 Rossens
026 411 92 22

MONDO 3M 3'680.- TTC*
Modèle neuf | *Montage non compris, offre soumise à conditions




Croquis du sinistre



Quoi qu'il arrive - nous vous aidons rapidement et simplement. **mobiliere.ch**

Agence générale Fribourg
Daniel Charrière
Rue du Centre 14, Villars-sur-Glâne
1701 Fribourg
T 026 347 33 33
fribourg@mobiliere.ch

la Mobilière

La force de l'expérience

vilarel
SA Constructions

Avry-Bourg 8A
Avry-sur-Matran
079 947 39 40
www.vilarel.ch





votrecourtier.ch

Forfait de CHF 7'500.- HT pour la vente
de votre bien immobilier, **service complet**

visite virtuelle 360°, home staging digital, conseil juridique

www.votrecourtier.ch
fribourg@votrecourtier.ch
026 430 01 84
1723 Marly

Institut d'Energétique et Acupuncture
Traditionnelles Chinoises

Valérie Portes
Infirmière - Acupuntrice

Rue du Centre 14
1752 Villars-sur-Glâne

+41 (0)78 654 24 36



F. BOVEY SA
CHAUFFAGE-SANITAIRE

L'énergie au naturel!

Mobile 079/276.57.80

JARDINIER-PAYSAGISTE



A. Angéloz Sàrl

Production et vente
de plantes en pots

Espace fleurs coupées

Création & entretien de jardins

026 475 52 51 1782 Belfaux www.horticulture-angeloz.ch

MONCOR AUTO

MONCOR AUTOMOBILES SA

Rte de Chandolan 6
752 Villars-sur-Glâne 1
Tél +41 (0)26 409 78 00

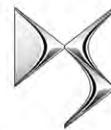
info@moncorauto.ch
www.moncorauto.ch



PEUGEOT



CITROËN



DS AUTOMOBILES

Informations officielles

■ Visitez le site internet communal www.neyruz.ch

Un guichet en ligne est à votre disposition. Vous y trouverez aussi de nombreux renseignements utiles sur l'ensemble des services communaux à votre disposition (école, petite enfance, déchetterie, constructions, horaires et autres infos).

Consultez les actualités communales et l'agenda des manifestations et tenez-vous au courant de la vie publique et sociale de Neyruz FR. Une table ouverte a lieu chaque 3^{ème} mardi du mois sur des thèmes d'actualités communales et projets en cours.



Notre commune est également présente sur Facebook. Des informations communales y sont régulièrement publiées.



Le site vous permet également d'effectuer diverses démarches administratives directement en ligne, de télécharger des documents officiels, de réserver des locaux, du matériel, des FlexiCards CFF.

Profitez de ce moyen de communication moderne et adapté à tous.

■ Cartes d'identité et passeports

- Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.
- **Les demandes de carte d'identité** peuvent être déposées auprès de la commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- **Les commandes de passeport et de passeport provisoire** s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Lors d'**une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité**, la commande ne peut plus s'effectuer auprès de la commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges Paccot

Centre de biométrie - Rte d'Englisberg 11-1763 Granges-Paccot - Tél. 026 305 15 26
Informations : www.fr.ch/spomi
Commande : www.passeportsuisse.ch

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Administration communale de Neyruz au Tél. 026 916 15 50.





A conserver !

■ Principaux contacts

■ Urgences

- Alarme du feu 118
M. Christophe Pierret, commandant
CSPI MAN 079 316 27 86
- Inondations, Pollutions, Hydrocarbure 118
- Centre Anti-poison 145
- Médecin de garde 026 350 11 40
- Service Ambulance de la Sarine SAS 144
- Police 117
- Fontainier communal M. Gilbert Defferard 079 250 99 52

■ Administration

- Responsable administrative
Mme Ariane Menoud 026 916 15 50
Secrétariat communal / e-mail neyruz@neyruz.ch
- Voirie de Neyruz (local du feu) 026 916 15 79
- Syndic : M. Martial Wicht 079 333 67 09
- Forestier communal :
M. Jean-Paul Borne 079 606 35 37

- Gérant des cultures
et inspection du bétail :
M. Jean-Louis Schafer 026 477 32 15
Gérard Mettraux, Suppléant 026 477 18 01
- M. Guy Menoud, garde-faune 079 636 23 61
- Section des Samaritains : www.samaritains-neyruz.ch
Prêt de matériel,
Mme Faoro Anne-Lise 026 477 18 89
ou 076 579 18 89
Présidente, Mme Fabienne Chappuis 026 401 16 21
- Cure catholique romaine 026 477 12 20
- Paroisse réformée 026 322 86 40
- Gendarmerie cantonale de
Prez-vers-Noréaz Cpl Nicolas Cuennet 026 305 87 55
- Service Social Arcos, Rosé 026 477 16 88
- École enfantine 026 916 15 70
- École primaire 026 916 15 60
- Congélateur collectif,
M. Jean-Marc Schorderet 079 478 88 05

■ Horaire d'ouverture de l'Administration communale

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	13h30 à 16h00

Veille de fête = le bureau est fermé à 16h00

En dehors de cet horaire = sur rendez-vous

■ Horaire d'été

Du 10 juillet au 21 août 2019 fermeture le mercredi
Ouverture le lundi et le vendredi uniquement



■ Déchetterie communale

La déchetterie communale est située à la Route du Moulin. Les heures d'ouverture sont :

- mardi** : 16h30 à 19h00
- jeudi** : 16h30 à 19h00 – Fermée le 1^{er} août
- samedi** : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Le compacteur à ordures du Complexe communal sera évacué du mardi 30 juillet dès 19h au vendredi matin 2 août à 9h, en raison de la fête nationale.

- La déchetterie est réservée à la population de la commune.
- Les dépôts en dehors des heures d'ouverture aux abords de la déchetterie sont interdits.
- L'utilisation de la déchetterie est soumise au règlement communal sur la gestion des déchets.
- Les contrevenants sont passibles d'amendes.





■ Cartes journalières CFF « FlexiCard »



L'Administration communale met en vente par le biais de son site internet www.neyruz.ch, 2 FlexiCards CFF au prix de CHF 38.00 par jour et par carte. Vous pouvez consulter le calendrier d'utilisation de ces cartes et les réserver directement par le guichet en ligne.

■ Pro Senectute Canton de Fribourg



Pro Senectute est une Fondation privée qui offre des prestations individuelles aux personnes de plus de 60 ans domiciliées dans le Canton ainsi qu'à des groupes de personnes et aux Institutions partenaires du réseau médico-social.

Cette association vous propose :

- ses services de nettoyages périodiques, d'appartement, de printemps et autres
- des moments de partage avec des bénévoles
- de l'aide pour les petits pépins quotidiens
- de l'aide pour gérer vos papiers.

Pour tout renseignement ou rendez-vous, veuillez contacter Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg.

Tél. 026 347 12 40, info@fr.pro-senectute.ch
Heures d'ouverture 8.00-11.30 / 13.30-17.00

■ Croix-Rouge fribourgeoise



S'agissant des services disponibles, nous vous renvoyons sur le site de la Croix-Rouge (www.croix-rouge-fr.ch) pour plus de renseignements.

■ Neyruz en chiffres

Habitants au 31.12.2018 : **1266 femmes**
et **1289 hommes**

Hiver 2018-2019 :

27 jours de déneigement

104 heures de déneigement

Sel utilisé 19'280 kgs

Tonnage du verre récolté en 2018 :

Verre vert : 45,6 to

Verre blanc : 14,6 to

Verre brun : 14,5 to

Bébés nés en 2018 : **17 filles** **17 garçons**

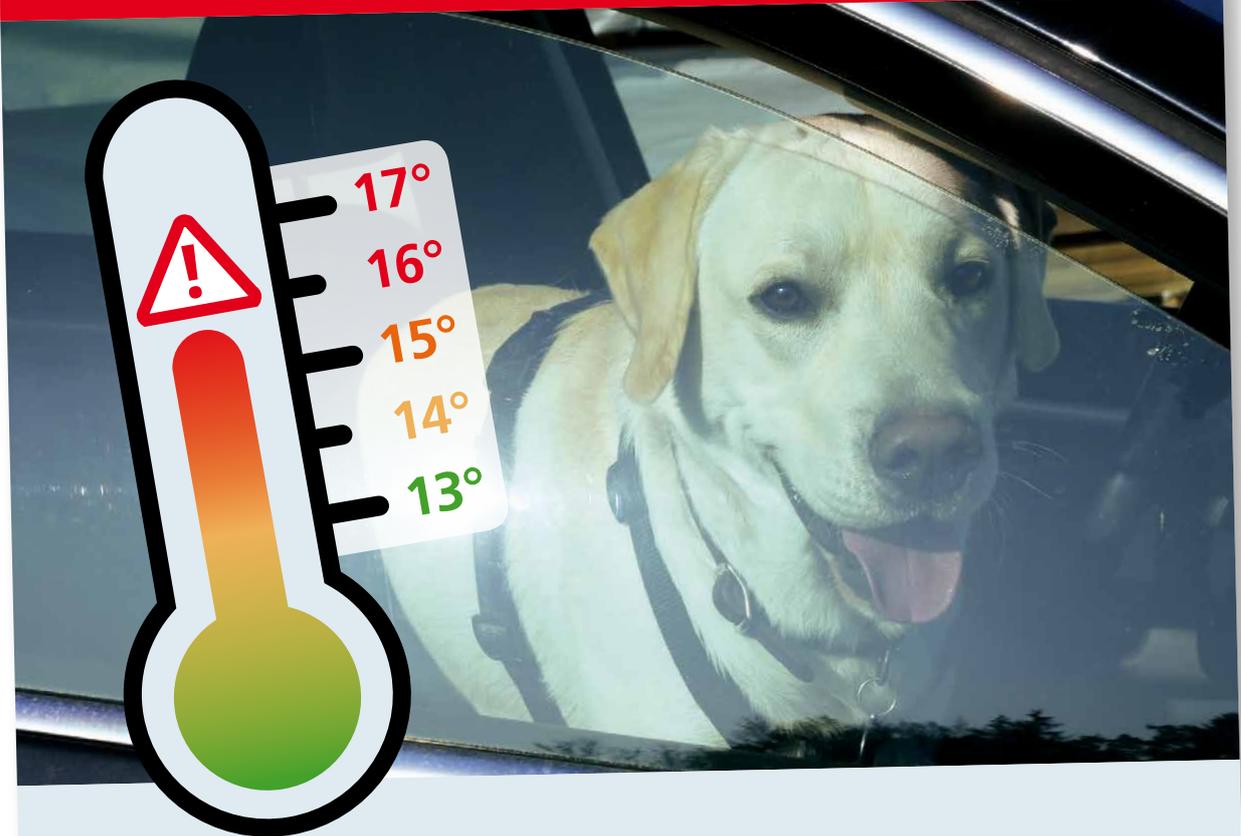


Charlotte
Namuundari
Eline
Victoria
Charlie
Maëlle
Charlène
Agathe
Kelly
Alessia
Leticia
Emilie
Lia
Débora
Lanika
Leya
Yueyue

Ethan
Raphaël
Axel
Elio
Artur
Aylan
Tancrede
Roméo
Enzo
Emilio
Arthur
Adrien
Salvador
Adrien
Mahé
Ménil
Mathéo José



Chaleur en voiture: danger!



Laisser un animal dans un véhicule en pleine chaleur **peut s'avérer mortel!**

Il suffit d'une température extérieure de 15°C pour que la chaleur dépasse rapidement les 50°C à l'intérieur d'une voiture.

Entrouvrir les fenêtres ne suffit pas à rafraîchir suffisamment un véhicule. En quelques minutes, un chien laissé dans ces conditions peut souffrir d'un **coup de chaleur mortel.**

frimobil

Abonnez-vous à la simplicité



Alex vous souhaite la bienvenue!

**En tant que nouvel habitant de la commune,
testez l'offre de transports publics Frimobil
pendant une semaine pour seulement CHF 10.-.**

Si l'offre de transports publics vous convient, bénéficiez d'une réduction de CHF 75.- à CHF 150.- à faire valoir lors de l'achat de l'abonnement annuel Frimobil.

Vous souhaitez recevoir le kit de bienvenue des transports publics ? Alors adressez-vous à votre bureau communal en leur indiquant vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale et date de naissance) ou écrivez directement à l'adresse info@frimobil.ch en indiquant vos coordonnées et en joignant une copie de votre certificat d'établissement.





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Décembre 1999, un ouragan dévastait nos forêts *Tour d'horizon 20 ans plus tard ...*

Un désastre forestier nommé Lothar

Les 26 et 27 décembre 1999, la Suisse essayait un des pires ouragans de son histoire. En deux jours, plus de 1'400'000 m³ de bois ont été renversés dans le canton ou l'équivalent de 7'500 terrains de football. De mémoire de forestier, c'est le plus grand événement jamais vécu. Dans certaines régions, plus de 10 fois le volume de bois récolté annuellement s'est trouvé à terre en quelques heures. L'Europe entière a également été lourdement touchée, provoquant une chute massive du marché des bois.

Les arbres restants, au système racinaire souvent endommagé par les coups de vents successifs, sont affaiblis et subissent de plein fouet les affres du bostryche les années suivantes. La canicule de 2003 a encore porté un coup fatal à nombre d'épicéas et sapins. En réalité, nous aurons à déplorer le double du volume en dégâts, conséquence indirecte de la tempête. Lothar est une catastrophe forestière sans précédent économiquement parlant. Par contre, d'un point de vue strictement environnemental, la forêt se régénère seule. La tempête a bouleversé certaines fonctions forestières essentielles à notre bien-être. Il était important de rétablir ces services que sont la protection contre les dangers naturels, la production de bois ou encore la forêt comme espace de détente. En revanche, ces perturbations ont été favorables à la faune et la flore. Une multitude de nouvelles niches écologiques ont ainsi vu le jour sous forme de bois mort, d'arbres dépérissants et de clairières lumineuses riches en végétation.



Troglodyte mignon

Qu'en est-il 20 ans plus tard ?

Le Canton et la Confédération sont alors intervenus par la mise sur pied de programmes spéciaux en faveur de la reconstitution de nos forêts. Grâce aux moyens mis à disposition, les équipes et entreprises forestières ont fourni un travail remarquable. Il s'agissait de débayer les surfaces dévastées et d'entreprendre des travaux de plantation et de soins aux jeunes arbres venus spontanément. Ce fut un travail de longue haleine, notamment au niveau de la lutte contre l'envahissement de la ronce étouffant la forêt naissante.



Le résultat 20 ans plus tard est bluffant au point où on en oublierait parfois les profondes cicatrices laissées par l'ouragan. Certes, des arbres plus que centenaires, ont disparu mais la relève est bien présente. La forêt fribourgeoise s'est enrichie avec des espèces emblématiques telles que le chêne ou encore avec des arbres plus rares comme les noyers, cormiers et fruitiers sauvages.

Commémoration en 2019

Cette année, plusieurs manifestations seront organisées dans le but de partager avec la population fribourgeoise ce renouveau forestier mais aussi d'aborder des thématiques tels les changements climatiques et leurs incidences en forêt. En temps opportun, ces différents événements vous seront communiqués via notre site internet ou encore les médias.

Hauterive, janvier 2019

F. Schneider, chef du 1^{er} arrondissement forestier
Service des forêts et de la faune

Photo : A. Aebischer

Bienvenue à la



**Venez nous rendre visite au rez-de-chaussée
du complexe communal (Rte d'Onnens 5) à Neyruz
le mercredi de 15h00 à 17h00 & le samedi de 9h00 à 11h00.**

Durant les vacances scolaires, ouverture uniquement
le samedi et vacances de Noël/Nouvel An fermé !

Une palette de plus de 1200 jeux est à disposition des enfants qui peuvent soit
souscrire un abonnement annuel (Fr. 30.-- pour 1 enfant, Fr. 35.--/2 enfants,
Fr. 40.--/3 enfants, Fr. 45.--/4 enfants et plus), soit emprunter les jeux en payant
une location de Fr. 1.-- à Fr. 3.--/jeu. La durée du prêt est de 3 semaines.

Voulez-vous louer des grands jeux pour une fête de famille, une animation ?
Ils sont à votre disposition.

Votre enfant invite-t-il des ami(e)s pour son anniversaire ou une autre occasion ?
Des boîtes avec de nombreux jeux sélectionnés sont prévues pour petits et grands.

Nous sommes à la recherche de ludothécaires (dames ou messieurs)



Vous disposez d'un mercredi après-midi ou d'un samedi matin
1 fois par mois. Vous aimez le contact et travailler
avec des collègues sympathiques et motivé(e)s.
Vous acceptez de travailler bénévolement.
Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter
Cécile Emmenegger, présidente, tél. 026 477 30 73 ou
ludo.neyruz@bluewin.ch ou tél. 079 488 10 76 pendant le prêt.
Notre site internet : ludo-neyruz.ch

Avec le soutien de la



et des communes d'
Autigny Avry La Brillaz
Chénens Corserey Cottens
Matran Neyruz
et de la paroisse de Neyruz

Le point sur les **dicastères**

■ 1 – Administration, aménagement et projets

■ **Nouvelle Responsable administrative**

Le poste de Secrétaire communale et de Responsable de l'administration est repourvu au 15 mai 2019. La candidature de Madame Ariane Menoud a été retenue lors du processus de recrutement qui s'est déroulé en fin d'année dernière.



Madame Menoud est entrée à l'administration communale de Givisiez en 2013 où elle a occupé le poste de Secrétaire adjointe avant d'être nommée Secrétaire en 2015. Auparavant, elle a travaillé auprès du tribunal cantonal après avoir occupé diverses fonctions dans l'industrie privée. Elle est au bénéfice d'un CFC d'employée de commerce, ainsi que d'un diplôme de cadre en administration communale. Elle suit actuellement un CAS en management.

Le Conseil communal et le personnel communal se joignent à la population Neyruzienne pour souhaiter la bienvenue à Madame Menoud. Nous lui souhaitons d'ores et déjà plein succès dans ses nouvelles fonctions.

MWI

■ **Situation des projets et des chantiers**

Plusieurs chantiers sont en cours ou vont être lancés dans les prochaines semaines ou mois.

L'impact sur notre quotidien dépend fortement de l'usage que fait chacun du domaine public.

Ce sont neuf chantiers qui vont se dérouler dans les 24 prochains mois. Le tableau 1 présente les différents projets, les dates probables de réalisation ainsi que les perturbations attendues et les suggestions pour minimiser leur impact.

Lors des tables ouvertes, le 3ème mardi de chaque mois, des informations évolutives sont communiquées sur les différents chantiers. Les thèmes de ces soirées peuvent être consultés sur notre site internet www.neyruz.ch. Le site est également mis à jour régulièrement en fonction de l'avancée des travaux.

Les règles de sécurité à suivre sont :

1. Suivre les indications de la direction de chantier - fléchage
2. S'informer sur le site internet de la commune
3. Evaluer sa situation personnelle et prendre les dispositions sécuritaires adéquates
4. Venir aux tables ouvertes pour s'informer personnellement





Tableau de synthèse des chantiers en cours et à venir

Projet	Début probable des travaux	Fin probable	Nuisances et perturbations majeures	Dispositif pour éviter les perturbations	Commentaires
Segment 5 (Giratoires Chaumière <-> Champ Didon)	23.04.2019*	26.07.19	Impossibilité pour les piétons de transiter par le trottoir le long de la Route Cantonale (RC)	Les piétons devront passer par la Rte du Marchet	Pas ou peu d'emprise sur la RC donc par de perturbation du trafic
Segment 2 (Giratoire Daille <-> sortie Cottens)	01.04.20	01.12.20	Impossibilité pour les piétons de transiter le long de la RC. Mise en place de feux de circulation	Piétons peu impactés car pas de trottoir sur ce segment	Dossier mis à l'enquête d'ici au 30 juin 2019
Segment 3 (Charrière <-> Giratoire Daille)	01.09.19	31.03.20	Mise en place de feux de circulation. Trottoir indisponible temporairement	Les piétons devront passer par la Rte des Simon ou par le Chemin des Pommiers	Dossier à l'enquête actuellement.
Place de la Gare P+R et conduites	15.04.2019*	24.05.2019	Transit des piétons temporairement difficile. Transit des véhicules temporairement impossible. Accès à la gare pour les piétons et les véhicules pratiquement toujours possible.	Suivre la signalisation et s'informer sur le site www.neyruz.ch	Pour les enfants et les piétons qui transitent par la place de la Gare un parcours d'évitement de celle-ci sera fléché. Les places P+R situées à l'Ouest de la gare sont déplacées à l'intérieur du parking souterrain
Aménagement de la Place de la Gare	01.06.19	01.04.20	Perturbation pour le passage des piétons et l'accès à la gare pour les véhicules	Suivre la signalisation et s'informer sur le site www.neyruz.ch	Mêmes remarques que ci-avant. Attente du permis de construire et des conventions avec les CFF
Route de la Charrière	04.11.19	27.03.19	Accès aux impasses difficile	Suivre les directives de la direction du chantier	La durée des travaux est limitée
Allée des Cheminots	29.04.19	26.07.19	Accès aux immeubles temporairement difficile	Suivre les directives de la direction du chantier	Le chantier concerne les résidences de l'Allée des Cheminots uniquement
Conduite EP les Simon	01.10.19	15.11.19	Fermeture de la Rte des Simon entre la RC et l'Impasse du Chêne.	Transit à faire par la Rte des Simon côté terrain de sport	Projet en cours
Mise en séparatif la Croix Art RF 1050	01.12.19	15.12.19	Aucune nuisance car hors du gabarit routier	RAS	Projet privé et communal a synchroniser avec mise en séparatif de la Séquence 3

Les dates ci-dessus sont indicatives, à l'exception de celles qui sont marquées d'une étoile. Le début du chantier dépend de multiples conditions qui ne sont pas toujours sous le contrôle du maître d'ouvrage. D'autres part, le lancement de chantier peut-être tributaire de l'avancement d'un autre. La période entre le début et la fin du chantier est à considérer davantage comme une plage plutôt que comme une durée effective des travaux.

MWI

■ Nouvelles de Neyergie SA

En ce début d'année, le réseau de chaleur à distance s'est étendu vers le Sud et chauffe désormais les nouveaux immeubles du site du Clédard. Ces bâtiments vont doubler la consommation de chaleur produite par Neyergie.

La centrale photovoltaïque a commencé à produire des premiers kWh en mars 2019. Désormais, ce sont cinq bâtiments du site du Clédard ainsi que le complexe communal qui sont entrés en production. Au total, ce sera une production d'énergie renouvelable annuelle de plus de 400 kWh.

A noter que le projet de Neyruz fut l'objet d'une présentation dans le cadre du Congrès Swissolar à fin mars à Berne et d'autres journées relatives à l'énergie renouvelable. A fin avril, des représentants de l'Office fédéral de l'énergie, lequel subventionne le projet, viendra visiter le site. Les présentations sont disponibles sur le site Internet.

Le financement participatif est toujours ouvert. Des contrats de prêt ont déjà été signés. Toutes les personnes



qui souhaitent participer au financement du projet sont invitées à prendre contact sur info@neyergie.green ou à se rendre sur le site internet de la commune www.neyruz.ch/neyergie

Martial Wicht



■ 1928

C'est l'année des Jeux Olympiques d'hiver à Saint-Moritz mais c'est également l'année qui a vu naître Monsieur Louis Esseiva.

En décembre dernier, les Autorités communales ont fêté les 90 ans de Monsieur Esseiva lors d'un apéritif et lui ont remis un présent pour marquer ce jubilé. Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de santé et encore de belles années à venir.



■ Témoin du passé

La famille Mettraux de la route d'Onnens souhaite rénover le four banal qui se situe à côté de la ferme. Ils recherchent des photos, images ou plans de l'époque qui pourraient les aider à réaliser une restauration fidèle à l'original.

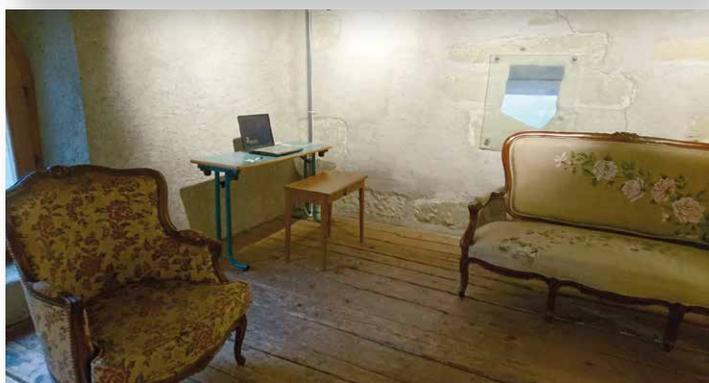
La ferme était connue sous le nom de « la Ferme à Tissot ». Elle a brûlé il y a de nombreuses années.

Merci d'avance à tous ceux qui plongeront dans leurs archives pour faire de belles trouvailles.



■ Promotion civique

Comme chaque année, le Conseil communal a le plaisir d'inviter à une rencontre les jeunes qui ont obtenu leur majorité civique. C'est 33 jeunes Neyruziens qui ont fêté leur 18^{ème} anniversaire durant l'année 2018.



La réception a eu lieu le samedi 17 novembre 2018. Ils n'étaient pas nombreux cette année à participer à cette journée, mais la joyeuse équipe s'est rendue en train à Romont pour y vivre une aventure « Escape Game ». Les connaissances musicales de nos Conseillères Mme Catherine Guillaume Girard et Mme Marie Claire Pasquier et le savoir-faire en informatique des jeunes ont été un atout pour la résolution des énigmes, comme quoi les activités multigénérationnelles ont encore de l'avenir.

Après cette matinée ludique, ils ont encore partagé un bon repas à l'Aigle Noir avant de se dire au revoir.





■ 2 – Enseignement obligatoire

■ Activités et fournitures scolaires

Les conséquences, pour les écoles fribourgeoises, de l'arrêt du Tribunal fédéral de décembre 2017 concernant la gratuité de l'enseignement obligatoire ont trouvé leur épilogue. En mars dernier, le Grand Conseil a décidé que le Canton financera les fournitures scolaires et toute la gestion administrative du matériel scolaire. Les communes, quant à elles, prendront à leur charge les activités extrascolaires, soit les camps et autres visites culturelles. La future transmission par l'Etat des modalités pratiques de cette décision permettront d'établir le prochain budget communal alloué aux activités extrascolaires.

■ Carnaval 2019

La troisième édition du Carnaval de Neyruz s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur et a ravi tous les participants. Mais l'organisation d'une telle manifestation est avant tout le fruit d'un travail de longue haleine. La preuve en quelques chiffres :

- **110** bénévoles
- **350** personnes défilant lors du cortège



- **Plusieurs centaines** d'habitants le long du parcours
- **7** sapeurs-pompiers
- **1** DJ
- **430** saucisses
- **151** pizzas
- **40 l** de soupe de chalet
- **18 kg** de fromage à raclette
- **10 kg** de citrons verts
- **12 kg** de cornichons (mais ça, c'était trop)
- **20 kg** de pommes de terre
- **1400 g** de menthe poivrée
- **11 kg** de bonbons
- **Des dizaines** de gâteaux
- **1200** serviettes en papier
- **25** fûts de bière
- **Le flop** de l'édition revient à la demi-bouteille d'Aperol Spritz
- **4** tentes
- **400 m** de câbles électriques
- **1** char
- **2** tracteurs
- **1** tambour
- **1** Rababouffon qui a nécessité 180 heures de travail, 10 kg de *Liberté*, 30 l de colle d'amidon et 15 l de peinture
- **40 kg** de confettis
- **1** parcours de 88'938 cm
- **1400** librettos
- **40 h** de nettoyage
- **50 h** de montage/démontage
- **2.5 mm** de pluie durant le procès du Rababouffon
- **5 minutes**, le temps qu'il a fallu pour beugner un minibus à l'avant et à l'arrière
- **10 mois** de préparation

Trêve de chiffres, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui ont permis la tenue de cette magnifique fête dont l'entier du bénéfice sera alloué aux camps scolaires.

Bel été et au plaisir de vous revoir !

Katiuscia Sansonnens-Cherubini



■ 3 – Culture

■ Un village plein d'énergie

Depuis le début de cette année, j'ai repris le dicastère de la culture qui était auparavant géré par Mme Marie Claire Pasquier que je remercie pour le travail accompli. C'est avec grand plaisir que j'ai saisi l'opportunité de pouvoir agir pour le futur de la commune où je suis né et j'ai passé ma scolarité. Cela fait en effet plus de 26 ans que je vis à Neyruz. Au cours de ces années, j'ai pu constater que mon village débordait d'énergie. Tout d'abord, Neyruz bénéficie de la présence de nombreuses sociétés dans des domaines aussi variés que le sport et la culture. Ces sociétés organisent ou participent à de nombreux événements. Plusieurs d'entre elles ont notamment participé au carnaval. Les Ecureuils proposent un programme riche pour fêter leurs 40 ans et le Ski Club organise la course à pied La Neyruzienne.

En ce début d'année, j'ai également repris la présidence de la commission de l'énergie. Nous allons déposer notre dossier pour le maintien du label cité de l'énergie cet automne. La commune est sur les bons rails, grâce à son chauffage à distance et ses panneaux photovoltaïques. Néanmoins, nous allons poursuivre nos efforts d'ici l'automne. Une opération de promotion de l'installation de panneaux solaires aura lieu ce printemps. A l'heure de la lutte contre le réchauffement climatique, Neyruz a pris le virage de la transition énergétique.

Vous le constaterez comme moi, que ce soit au niveau des humains ou de la nature, notre village déborde d'énergie qu'il faut savoir mettre en valeur.

Rémy Gendre

■ Après deux années d'engagement intense

Clément Monney, directeur de la Chanson du Moulin, a décidé avec regret de quitter fin août 2019 sa fonction. Toujours exigeant envers lui-même et très consciencieux dans tout ce qu'il entreprend, Clément doit renoncer à la direction du chœur en raison d'un manque de disponibilité dû en particulier à une surcharge professionnelle.

Ces regrets sont partagés par tous les membres du chœur qui expriment leur vive reconnaissance à Clément pour tous les moments musicaux et d'émotion vécus ensemble :



- Les messes dominicales et celles des fêtes religieuses
- Le concert populaire de juin 2017 et l'aubade de Noël 2017
- Les concerts de partage et de spiritualité avec les témoignages de réfugiés vivant dans notre UP, les 4 et 5 mai 2018
- L'ouverture du concert du chœur ukrainien Oreyra
- Les messes à la Cathédrale de Fribourg et à la Collégiale d'Estavayer-le-Lac
- Le voyage en Andalousie, avec une messe chantée à Malaga, en octobre 2018
- Le concert de l'Avent 2018 en compagnie de la fanfare La Cordiale.

Les projets musicaux proposés par notre directeur sont toujours marqués du sceau de l'originalité.

Nous vous invitons à venir nous écouter :

Vendredi 17 et samedi 18 mai, 20h15, Restaurant Aigle Noir, Neyruz : «De Pierre-Do au Moulin», pièces chorales et chansons de Pierre-Do Bourgnecht accompagné par un quintet à cordes et la Chanson du Moulin.

Fête des Vignerons 2019 à Vevey

Clément Monney fait partie du collectif de onze chanteurs ténors amateurs qui interprétera le Ranz des vaches de la Fête des Vignerons.

Prestation de notre chœur, le dimanche 4 août à 19h30

Site internet de la Chanson du Moulin : <https://chanson-du-moulin.ch>

Josef Bossart

■ 5 – Affaires sociales

- > 12 ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (EMS)
DU DISTRICT DE LA SARINE
- > 6 ANTENNES DU SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE
- > COMMISSION DES INDEMNITÉS FORFAITAIRES

**Un seul numéro :
026 425 55 25**

BIENVENUE AU CENTRE DE COORDINATION DU RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE

www.santesarine.ch/cdc





■ La Commission d'entraide

Les mercredis après-midi de la commission d'entraide

Depuis le début de l'année ont lieu une fois par mois, les mercredis après-midi de la commission. Ces après-midis, ouverts à tous, jeunes et moins jeunes, se déroulent dans les locaux de l'accueil extra-scolaire du P'tit Bonheur, Impasse du Chêne 8, de 14h à 17h. Un petit groupe de participants s'est retrouvé à 3 reprises jusqu'à maintenant autour des plateaux de jeux aimablement mis à disposition par la ludothèque des Schtroumpf: découvrir de nouveaux jeux de société, intégrer et mémoriser les règles et coachés par les bénévoles de la ludothèque nous ont ainsi permis de partager de joyeux moments. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons les mercredis 22 mai et 26 juin avant la pause estivale. Pour la rentrée 2019, de nouveaux sujets viendront compléter le programme : récits de voyage, utilisation des nouveaux moyens technologiques, entre autres. Auriez-vous envie de proposer un sujet, une histoire de vie, un thème ou une activité à développer ? Nous sommes également à votre écoute. Faites-le nous savoir !

Pour répondre aux questions sur l'utilisation des services liés aux ordinateurs, tablettes, smartphones, la commission d'entraide recherche

un-e étudiant-e, disponible le mercredi après-midi, une fois par mois, selon un horaire à convenir

Si vous vous sentez concernés, si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage qui pourrait être intéressé, n'hésitez pas, parlez-en autour de vous ! Et si l'expérience vous tente, vous pouvez vous adresser à l'administration communale par mail : neyruz@neyruz.ch ou en appelant le 026 916 15 50, les lundis, mercredis et vendredis. C'est avec plaisir que la commission d'entraide prendra contact avec vous.

Les repas à domicile

A la fin de l'année 2018, Madame Sabine Roth, coordinatrice des repas à domicile depuis maintenant 16 ans,

a émis le souhait de pouvoir passer le relais, dans le courant de l'année 2019. C'est ainsi que la commission d'entraide recherche également

une personne pour la coordination des repas à domicile

Avez-vous un peu de temps à consacrer pour reprendre un service qui fonctionne très bien grâce à l'organisation mise en place par l'actuelle responsable ? Seriez-vous prêt-e à coordonner le travail d'une petite équipe d'une vingtaine de bénévoles qui est motivée ? Vous êtes alors le nouveau ou la nouvelle coordinateur-trice des repas à domicile pour la commune de Neyruz. C'est avec plaisir que nous vous rencontrons pour de plus amples informations. Vous pouvez vous adresser à l'administration communale par mail : neyruz@neyruz.ch ou en appelant le 026 916 15 50, les lundis, mercredis et vendredis.

Je profite de ces quelques lignes pour adresser un tout grand merci à toute l'équipe des bénévoles, qui mettent si bien en valeur les notions d'altruisme, de solidarité, d'entraide. Plus que des mots, ce sont des qualités, des actes qui ont toute leur importance aujourd'hui et qui contribuent à maintenir un lien et un tissu social dans le village. MERCI à toutes et tous.

Conférence Pro Senectute

Le jeudi 9 mai à 19h00, la commission d'entraide a invité Madame Corina André Robert, de Pro Senectute, à venir donner une conférence :

« Pro Senectute Fribourg - Les assurances sociales et la retraite » Grande salle de l'Aigle Noir le jeudi 9 mai 2019 à 19h00

Vous êtes proches de la retraite, vous avez des parents à la retraite ou qui la prendront prochainement, vous avez des questions au sujet des assurances sociales, venez nous rejoindre !

Murielle Roos Bovey



■ 6 – Edilite, sécurité et protection de la population

■ Du nouveau à « L'Aigle Noir »

Notre vénérable établissement de l'Aigle Noir accueille, depuis le début du mois de février, un nouveau tenancier en la personne de Dominique Sigg qui relève ce nouveau défi professionnel après avoir œuvré de nombreuses années dans le monde de la restauration. Ce passionné de la table et des relations humaines vous reçoit désormais à l'Aigle Noir en toutes occasions. Que ce soit un café, une réunion professionnelle, une fête de famille ou un repas convivial et gourmand, Dominique Sigg et son équipe sauront vous accueillir et répondre à vos demandes. Vous pouvez leur faire confiance et ainsi soutenir notre café villageois.

Mais c'est aussi l'occasion de remercier chaleureusement nos anciens cafetiers, Frosca et Didier Roth, qui ont su dynamiser et mettre en référence notre établissement depuis une dizaine d'années. Ils méritent notre reconnais-



sance car ils ont œuvré en faveur de la cohésion de notre village en accueillant nos sociétés, nos groupes d'intérêts et chacun d'entre nous. Nous les remercions sincèrement et leur souhaitons un merveilleux avenir professionnel et privé.

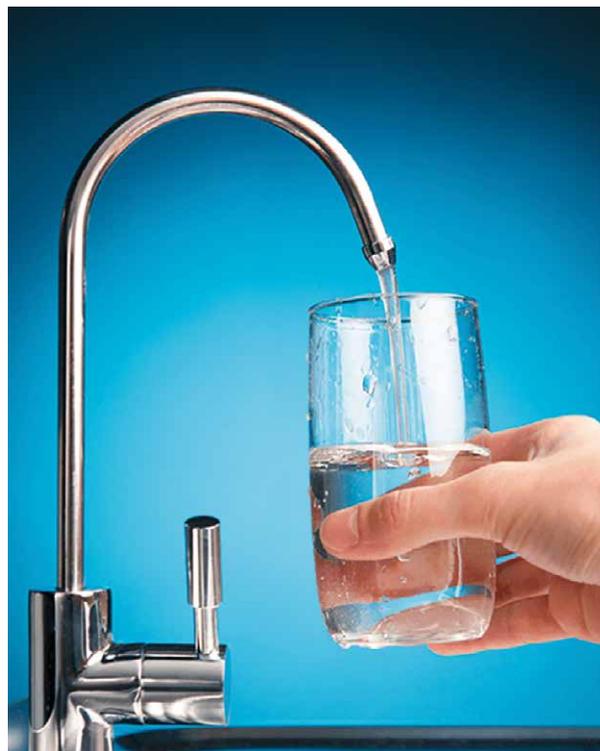
Héribert Dousse

■ 7 – Eaux

■ Information sur l'eau potable

Le devoir d'information est défini par la directive 98/83/CE du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Cette disposition a été reprise dans l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (ODAI, RS 817.02). Selon l'art. 275d ODAI, tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau distribuée au moins une fois par année de manière exhaustive.

Le réseau d'eau de la Commune de Neyruz a été alimenté, durant l'année 2018, par l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest (AESO). Depuis le début de l'année 2015, Neyruz vend la totalité de son eau à l'AESO soit 56'869 m³. L'eau de l'AESO provient des captages des communes d'Avry, La Brillaz, Prez-vers-Noréaz, Cottens et Autigny. En cas d'insuffisance d'eau, l'approvisionnement est assuré par le réseau des eaux de la ville de Fribourg (CEVF) et celui du Graboz (CEG), via la conduite du Graboz. Neyruz a acheté 176'221 m³ d'eau à l'AESO en 2018.



Voici les caractéristiques de cette eau potable :

Consommation

176'221 m³ d'eau sont vendus, soit 483 m³/jour.

Qualités microbiologiques

Sur la base des analyses effectuées par le Laboratoire cantonal, l'eau potable correspond aux normes.

Qualités physico-chimiques

La dureté moyenne de l'eau dans le réseau, exprimée en degrés français: 36°F, c'est-à-dire « dure ».

Appréciation	Dureté totale en °F	Dosage de poudre à lessive
très douce	0 – 7	- - -
douce	7-15	- -
moyennement dure	15-25	-
assez dure	25-32	+
dure	32-42	++
très dure	au-dessus de 42	+++

Sa teneur moyenne en nitrates s'élève à 16 mg/l. La limite en Suisse est fixée à 40 mg/l (Manuel suisse des denrées alimentaires, MSDA).

Autres caractéristiques

Couleur : incolore

Goût : aucun

Odeur : aucune

Température de l'eau : env. 12°C

Traitement

Désinfection par UV.

L'Administration communale vous informe immédiatement au cas où des mesures particulières devraient être prises par le Service des eaux.

La personne de contact pour les questions techniques de notre réseau d'eau est M. Gilbert Defferrard, fontainier communal.

Résultats

N° d'échantillon : 19-35644 - Eau de boisson après traitement

Secteur : 053 - Mélange Côte de Rosé et Fantôme
 Lieu de prélèvement : 01 - Station de pompage Entre-Essiva, après UV, Neyruz FR
 Température de l'eau : 9.3 °C
 Débit [l/min] : 6

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-015	Couleur*		Incolore	
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	599 ± 12	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.06 ± 0.03	
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/L	<0.05	
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/L	24 ± 1	
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/L	<0.05	
FR-LC-M-537-039	Dureté totale	*fH	35.4 ± 1.4	
FR-LC-M-537-038	Calcium	mg/L	112 ± 4	
FR-LC-M-537-038	Magnésium	mg/L	18 ± 0	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	max. 20
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

N° de dossier : 19-FR-10136

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.



N° d'échantillon : 19-35845 - Eaux du sous-sol, utilisées comme eau potable ou destinées à l'être

Secteur : 054 - Les Fantômes/Côte de Rosé (mélange)
 Lieu de prélèvement : 01 - Mélange, avant UV, Neyruz FR
 Température de l'eau : 9.3 °C
 Débit [l/min] : 6

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-015	Couleur*		Incolore	
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	596 ± 12	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.3 ± 0.03	
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/L	<0.05	
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/L	24 ± 1	
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/L	<0.05	
FR-LC-M-537-039	Dureté totale	*fH	36.1 ± 1.4	
FR-LC-M-537-038	Calcium	mg/L	115 ± 4	
FR-LC-M-537-038	Magnésium	mg/L	18 ± 0	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	2	
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.



N° d'échantillon : 19-35646 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - Neyruz
 Lieu de prélèvement : 02 - Evier Buanderie, ; Route en Champ Didon 4 ; Neyruz FR
 Température de l'eau : 9.3 °C
 Débit [l/min] : 6

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	550 ± 11	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.1 ± 0.03	max. 1.0

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	1	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

N° de dossier : 19-FR-10136

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.



N° d'échantillon : 19-35647 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - Neyruz
 Lieu de prélèvement : 03 - Complexe communal, robinet chaufferie, ; Route d'Onnens
 5 ; Neyruz FR
 Température de l'eau : 9.4 °C
 Débit [l/min] : 6

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	584 ± 12	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.06 ± 0.03	max. 1.0

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	6	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.



■ 8 – Constructions et développement durable

■ FRIAC-Fribourg - Autorisation de construire, quésaco ?

Le Service de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (SeCA) en donne la définition suivante :

« FRIAC est une application informatique permettant la saisie, le suivi et la gestion électronique des demandes de permis de construire, selon la procédure ordinaire, simplifiée ainsi que les demandes préalables. Une fois déposé, le dossier sera traité par la commune, les services cantonaux, les services externes et la préfecture.



Le requérant ainsi que son mandataire peuvent suivre l'avancée de leur dossier en temps réel, en ligne, car il s'agit d'une application web. L'utilisation de cette application a nécessité une modification de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions, la LATeC, qui est entrée en force le 1^{er} juillet 2017. Fribourg se calque désormais sur la solution CAMAC (centrale des autorisations en matière de construction) actuellement utilisée par plusieurs cantons (Neuchâtel, Tessin, Uri, Vaud) ».

But et avantages de ce nouveau processus

(source SeCA)

Amélioration de l'efficacité et optimisation du temps de traitement du processus : il n'y a plus de délais postaux ni de doubles saisies ; le dossier peut être traité en parallèle par l'ensemble des acteurs.

Amélioration de la qualité du dossier

Transparence et traçabilité du dossier tout au long du processus, dès le dépôt à la commune jusqu'au permis d'occuper

Harmonisation de la gestion du dossier et du cadre administratif au sein du canton de Fribourg

Vue statistique et globale de toutes les demandes de permis de construire, pour le canton, les districts et les communes

À long terme, rentabilisation des coûts informatiques ; le développement et la maintenance sont pris en charge par le canton

Phase pilote en activité depuis février 2018

FRIAC servira de plateforme officielle pour le traitement et le suivi de toutes vos demandes de permis de construire dès son lancement officiel. Pour l'heure, FRIAC est disponible depuis 2018 dans

9 communes pilotes du canton et à Treyvaux dans notre district.

Et à Neyruz, FRIAC-Fribourg, c'est pour quand ?

Le lancement officiel de FRIAC pour tout le canton est prévu début juin 2019 !



Dès cette date, toutes vos demandes de permis de construire (procédure simplifiée, ordinaire et préalable) devront se faire via l'application FRIAC.

En tant que requérant, vous devrez créer un compte de cyberadministration via

<https://friac.fr.ch> et constituer votre dossier en suivant les instructions de la plateforme. Dans un premier temps, la version papier de votre dossier sera dans tous les cas requise.

N'ayez aucune crainte ! Selon les créateurs de FRIAC, l'utilisation de leur application est aussi simple qu'une commande ou réservation en ligne. Bon nombre de tutoriels sont disponibles au sein même de l'application pour guider vos premiers pas dans la cyberadministration Fribourg 4.0.

A ce stade, il est encore tôt dans le calendrier du jour-J, mais nous pouvons vous annoncer qu'il y aura dans tous les cas une phase de transition qui vous permettra d'intégrer ces nouvelles pratiques. De plus, avec les collaboratrices du service des constructions, nous allons mettre

sur pied un soutien aux requérants pour les orienter dans leurs premières démarches. A cet effet, la structure n'est pas encore définie, mais la pratique des communes-tests nous aidera certainement dans la mise en place de notre fonctionnement.

Ainsi, nous ne manquerons pas de vous tenir informés via nos médias habituels (tout ménage, site Internet) dès que la date exacte du lancement sera officiellement connue.

Installation de panneaux solaires sur votre toiture Dispense de permis de construire



Quelles conditions doit-on remplir pour obtenir une dispense de permis de construire en cas de pose des panneaux solaires sur sa toiture ?

Les règles sont fixées dans la « Directive concernant l'intégration architecturale

des installations solaires thermiques et photovoltaïques » qui est éditée par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC).

Suivez le guide ! Vous y trouverez multitudes d'exemples illustrés vous indiquant clairement les modèles de pose à reproduire pour être dispensé de permis de construire et être en adéquation avec les exigences de la Directive. Cf. https://www.fr.ch/sites/default/files/contens/seca/_www/files/pdf81/SdE-DIRECTIVE-SOLAIRES-FR-WEB_LR.pdf

Tout est conforme ?

Si c'est le cas, annoncez-nous votre installation en nous soumettant le formulaire d'annonce, le plan de situation de votre habitation, le schéma d'implantation des panneaux, la coupe transversale du toit et la documentation technique. Nous y donnerons suite sans délai.

Tout n'est pas conforme, votre projet de pose ne correspondant pas aux exigences de la Directive ?

La dispense de permis n'est hélas pas possible si les critères précités ne sont pas remplis. Dans ce cas, avant d'installer des panneaux sur votre toit, vous devez passer par une procédure de mise à l'enquête simplifiée afin d'obtenir un permis de construire délivré par les Autorités communales.

Nous vous rendons attentifs aux délais incompressibles qui accompagnent cette procédure. Aussi, pensez à en

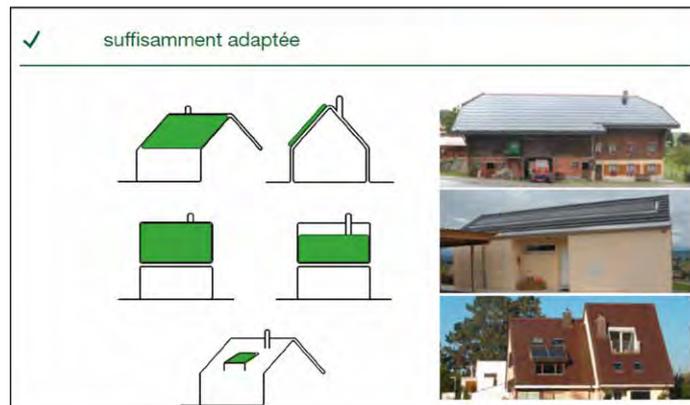
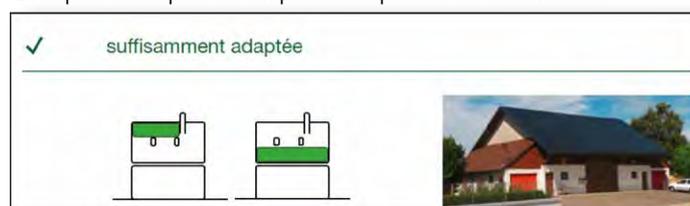
tenir compte lors de la planification de vos travaux.

Comment procéder ?

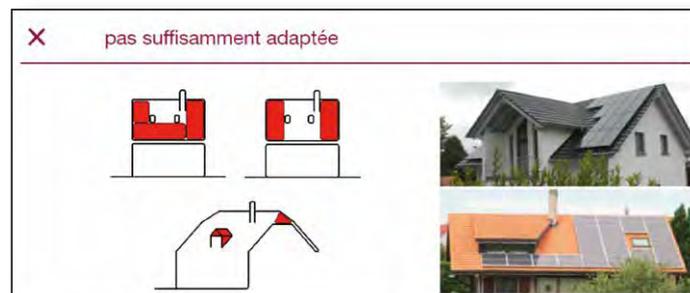
Déposez votre dossier de construction en quatre exemplaires auprès de notre administration. En plus des documents énoncés ci-dessus, joignez-y la fiche de requête procédure simplifiée, disponible sur notre site internet <http://www.neyruz.ch/fr/administration-et-services/service-technique/constructions/formulaires.html>.

Des questions à ce sujet ? Les collaboratrices du service des constructions sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ; n'hésitez pas à les contacter au 026 916 15 50, puis tapez 3.

Quelques exemples de dispense de permis de construire :



Quelques exemples non conformes aux exigences de la Directive :



Catherine Guillaume Girard

■ 9 – Finances

■ Route cantonale : tronçon limité à 30 km/h de 22h à 6h

Première information : il s'agit d'un tronçon de la route cantonale limité à 30 km/h (giratoire de la Chaumière à l'école) et non d'une zone 30 km/h, la route cantonale reste prioritaire et la priorité de droite ne s'applique pas.

Il s'agit d'un projet pilote mis en place par le canton et qui sera mené pendant une année. Des tests seront régulièrement effectués pour mesurer l'efficacité de cette mesure.

C'est une récente jurisprudence du Tribunal fédéral (TF) qui reconnaît aussi l'abaissement de la vitesse autorisée, y compris sur les routes cantonales, comme une approche possible d'assainissement du bruit en cas de dépassement de la valeur limite, qui a incité le canton à mettre en place deux projets pilotes (Neyruz et Vaulruz). Le TF ajoute aussi que des allègements en cas d'assainissement (autorisation donnée au propriétaire de la route de dépasser les normes de bruit en vigueur) ne doivent être octroyés qu'en tout dernier ressort, c'est-à-dire après examen des effets de toutes les mesures possibles, y compris les abaissements de vitesse.

Jean-Noël Gendre





Auberge 4 Vents

Sylvie & Serkan Varli
Rte de Grandfey 124
1763 Granges-Paccot

www.auberge4vents.ch
info@auberge4vents.ch
026 321 56 00



L'Administration
communale
vous souhaite
un bel été !



www.vector.ch

créateur de solutions

internet • multimédias • marketing mobile

La commune de Neyruz remercie
tous les annonceurs présents sur
cette publication.

POMPES FUNÈBRES
MURITH

1916



Pérolles 27
Fribourg

www.pompesfunebresmurith.ch

En toute confiance



026 322 41 43

Prévoyance obsèques
Chapelle funéraire de Chantemerle

La **vie Associative** de notre commune

La Chanson du Moulin et Pierre-Do présentent

De Pierre-Do

Pièces chorales et chansons
avec quintet à cordes

Au Moulin

**17-18 mai
2019
20h15**

PIANO ET VOIX
Pierre-Dominique Bourgnécht
DIRECTION CHORALE
Clément Monney

**GRANDE SALLE DE L'AIGLE NOIR
À NEYRUZ (FR)**
ENTRÉE LIBRE / COLLECTE

Graphisme: Simon Buffaux

Dimanche 9 juin 2019
Tous au Stade des Simon à Neyruz!

**TOURNOI POPULAIRE
FOOTBALL À 6**

40.- par équipe
min. 2 joueuses ou
min. 2 joueurs de -12 ans par équipe

Buvette et grillades toute la journée!

SOIRÉE VILLAGEOISE

**PAËLLA
GRILLADES**

AMBIANCE TONNELLE AVEC DJ BUBU

**Prix spécial pour l'équipe
la mieux déguisée!**

Inscription jusqu'au 31 mai 2019
secretariat@fcneyruz.ch
079 630 56 14





le Ski-Club Neyruz
présente

LA NEYRUZIENNE

15 juin 2019

Stade des Simon à Neyruz
Courses à pied
Enfants (de 1km à 4km)
Adultes (8km)
Nordic walking (4km)

**Restauration
durant la journée et le soir**

Soirée après-ski

Inscriptions jusqu'au 12 juin 2019 sur le site
www.chronometrage.ch/nede/619

Plus d'infos sur www.skiclubneyruz.ch

Le Conseil communal de Neyruz
invite la population

à participer à la **Fête Nationale**
au **Complexe communal**
le **mercredi 31 juillet 2019**
dès **18h30**
organisée par le **Club de pétanque**
La Rincette



Aubade de la société de musique
«La Cordiale» de Neyruz
Hymne national et levée du drapeau

Ambiance villageoise
Restauration chaude
Prix populaires
Feux d'artifices
Place couverte



Invitation cordiale
à toutes et tous !

« Un minimum de sport pour un maximum de bien-être »

Vous aimeriez faire un peu de sport dans une ambiance détendue ?

La gym-dames de Neyruz a ce qu'il vous faut !

Lundi



Dynamique

20.15 h – 21.15 h

renforcement
musculaire
cardio
pilates
endurance
zumba
jeux



Mardi



16.30 h – 17.30 h

maintien
coordination
équilibre
pilates
renforcement
musculaire
gym chinoise

Nous vous invitons à venir tester nos séances, 3 premières gratuites et sans engagement

Cotisation annuelle Fr. 100.-, cours de septembre à juin
(sauf vacances scolaires)

Au plaisir de vous rencontrer et de partager un moment d'amitié !

Informations

Livia Bertschy, présidente : lbertschy@bluewin.ch

CARROSSERIE - PEINTURE METTRAUX SA

1740 Neyruz 026 477 30 00
www.carrosseriemettraux.ch



CHALEUR

Partez gagnants avec nos solutions de chauffage :
chauffage à distance
et gaz naturel

Notre chaleur, votre confort



celsius
groupe

www.groupe-e.ch

groupe

celsius

connect

entrefec

greenwall

groupe plus

PARTAGEONS PLUS QUE L'ÉNERGIE



Hôtel - Restaurant

La Chaumière

1740 Neyruz

PIERRE-ANDRÉ ET ALAIN DOUSSE

ONT LE PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR AFIN DE
PARTAGER DES MOMENTS CONVIVIAUX ENTRE
FAMILLE ET AMIS

- Hôtel - Restaurant 7/7
- 14 chambres rénovées avec douche / WC / TV / WIFI gratuit
- Fondue chinoise à discrétion avec viande et frites fraîches.
Adulte 27.- / enfant 14.- et carte de saison



Rte de Fribourg 17
026 477 10 05

lachaumiereneyruz@bluewin.ch
lachaumiereneyruz.ch



Une banque pour tous.



**Banque Cantonale
de Fribourg**

www.bcf.ch

simplement ouvert



**GARAGE
NEYRUZ LIMAT**



TOYOTA

ALWAYS A
BETTER WAY

www.garage-limat.ch

info@garage-limat.ch

026 477 90 90

RAV4 Hybrid Style 4x4, 2,5 HSD, CHF 50'500.-, 163 kW, 0 cons. 4,6l / 100km, CO² 103g / km, rend. énerg. A. 0 des émissions de CO² liées à la fourniture du carburant et/ou de l'électricité: 24g / km, 0 des émissions de CO² de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 137g / km. Les valeurs de consommation sont des estimations et ne sont pas encore homologuées.